BAGAGERIE MAINS LIBRES

Réunion sur le ménage

Participaient à la réunion : Patrice Sadia, Bernard Dubois, Fabrice Thiébert, Philippe Dupagne, Frédéric Rosin, Elisabeth Bourguinat.

Le diagnostic

Philippe indique que ce sont toujours les mêmes qui font le ménage (entre autres Jean et lui) et qu'ils en ont un peu assez.

Patrice regrette de ne pas avoir eu plus d'information sur l'organisation du ménage, car il serait prêt à participer.

Elisabeth note que toutes les tâches à la bagagerie sont faites de façon partagée entre SDF et ADF, sauf le ménage hebdomadaire, qui a été entièrement confié aux SDF, ce qui n'est pas normal.

Le Conseil d'administration a aussi remarqué que prévoir la maintenance informatique et le ménage sur le même créneau horaire (le samedi matin) pose des problèmes pour effectuer le ménage et par ailleurs crée une « distorsion » entre ceux qui se donnent du mal physiquement et ceux qui travaillent intellectuellement devant l'ordinateur.

Bernard souligne que si chaque équipe de permanence faisait correctement le ménage en fin de permanence, le besoin d'un grand ménage par semaine se ferait moins sentir. Il faudrait rappeler aux bénévoles quelles sont les tâches à effectuer à la fin de chaque permanence, et il faudrait aussi que les usagers sortent de la bagagerie bien à l'heure pour que l'équipe ait vraiment le temps de nettoyer; or certains usagers traînent à la bagagerie jusqu'à 5 minutes après l'heure normale de fermeture (ce qui est interdit par le règlement).

Les propositions

Après discussion, on arrive aux propositions suivantes, qui devront être discutées entre adhérents et validées par le Conseil d'administration :

Grand ménage:

- le grand ménage ne sera plus hebdomadaire mais mensuel (1^{er} samedi du mois, de 9h15 à 11h15),
- le grand ménage sert à faire des tâches qui ne sont pas effectuées lors du ménage de fin de permanences
- les équipes du grand ménage doivent être suffisamment nombreuses (6 personnes) et mixtes (3 SDF, 3 ADF) pour que ce soit convivial et sympa d'y participer

- on peut créer un groupe de discussion réservé aux volontaires du grand ménage pour assurer d'éventuels remplacements de dernière minute

Ménage bi-quotidien :

- sachant qu'il n'y aura plus de grand ménage hebdomadaire, les bénévoles devront accroître leur effort sur le ménage de fin de permanence (raison supplémentaire de veiller à être toujours 3 bénévoles par permanence, conformément à notre règlement intérieur)
- pour donner un petit plus de temps pour le ménage bi-quotidien, on pourrait changer le règlement intérieur et décider que la fin de la permanence est à 8h55 le matin et à 21h55 le soir ; on pourrait également prévoi que l'équipe de permanence est autorisée à débarrasser la table de la salle d'accueil dès 8h50 le matin et dès 21h50 le soir ;
- l'équipe de permanence peut également anticiper un certain nombre de tâches sans attendre la fin de la permanence : changer les sacs poubelle, jeter le filtre de la cafetière, vider le conteneur de l'aspirateur ;

Une autre proposition importante consiste à dire que les tâches doivent être clairement définies, à la fois pour le grand ménage et pour le ménage bi-quotidien, de façon à ce que chacun sache exactement ce qu'il a à faire et que l'équipe puisse s'organiser en conséquence.

Les tâches du ménage de fin de permanence

- 1) Vider les poubelles de la salle d'accueil, de la salle d'ouverture des sacs et de la cuisine si elles sont pleines et les déposer dans le local à poubelle près du Flunch;
- 2) Salle d'accueil : nettoyer les tables avec une éponge et du produit dégraissant, rincer si nécessaire ; faire tomber les miettes restées sur les chaises ;
- 3) Cuisine : faire la vaisselle des plateaux, jeter les sandwiches qui restent à la poubelle (ne pas les mettre au frigo), mettre les viennoiseries à l'abri sur un plateau et sous la cloche en plastique, jeter le filtre à café et nettoyer la cafetière, rincer la bouteille thermos, nettoyer l'évier au produit à récurer ;
- 4) Toilettes : nettoyer la cuvette et la lunette des toilettes avec l'éponge réservée à cet effet et le produit chloré ; nettoyer le lavabo avec l'éponge réservée à cet effet ;
- 5) Passer l'aspirateur partout sauf dans la réserve et les locaux techniques : salle des casiers, salle d'ouverture des sacs, salle d'accueil, entrée, salle informatique, petit bureau, couloir, salle de bain, cuisine ;
- 6) Pour laver le sol, utiliser de l'eau chaude avec du produit « vigor » (liquide vert) ; passer le balai-serpillère dans la salle d'accueil, l'entrée, les toilettes, la cuisine, le couloir, et le petit bureau et la salle informatique si besoin ; puis vider le seau, le rincer et le déposer à la cuisine ; repasser dans le couloir en marche arrière pour effacer les traces, et laisser le balai-serpillère dans l'entrée.

Le samedi matin du grand ménage, l'équipe de permanence fait le ménage comme d'habitude, sauf qu'elle ne lave pas le sol.

Les tâches du grand ménage

- 1) Inspecter les chaises et laver celles qui en ont besoin ; laver les pieds des tables ; laver les couvercles des poubelles ;
- 2) Cuisine : nettoyer le frigo (il aura été mis à dégivrer la veille au soir) et derrière le frigo ; nettoyer l'intérieur des placards ;
- 3) Faire les vitres ;
- 4) Lessiver le bas des murs à la lessive St Marc
- 5) Lessiver le sol avec balais brosses, serpillères et lessive St Marc

(à compléter éventuellement par les experts en ménage!)

Achats à prévoir

- un deuxième ensemble balai-brosse + serpillière
- des cuvettes en plastique et des éponges pour le lessivage
- un système avec un entonnoir et un tuyau flexible pour pouvoir prendre de l'eau à la salle de bain sans déranger tout le temps la personne qui sera occupée à la cuisine ?

La maintenance informatique

La maintenance informatique continuera à se faire le samedi matin, sauf les samedis de grand ménage. Responsables : Frédéric et Philippe (obligatoirement deux personnes).

Rappels concernant le début des permanences

Si nous demandons aux bénévoles de mettre l'accent sur le ménage à la fin des permanences, il faut en revanche maintenir la règle selon laquelle il n'y a pas d'obligation pour les bénévoles d'arriver avant l'heure du début de la permanence.

En conséquence, il faut rappeler aux usagers qu'il n'y a pas de règle imposant aux bénévoles que le café soit prêt dès l'ouverture de la permanence (et qu'ils n'ont donc pas à faire de remarquable désagréable si le café n'est pas prêt quand ils arrivent). La règle pourrait être que le café doit être servi au plus tard un quart d'heure après le début de la permanence, ce qui laisse le temps de le préparer même lorsque les trois bénévoles ne sont arrivés qu'à l'heure de la permanence.

Autre rappel : aucune personne extérieure à l'équipe de permanence ne doit pénétrer dans la bagagerie avant l'heure de début de permanence, sauf remplacement prévu à l'avance ou demande d'aide explicite de la part d'un membre de l'équipe.